

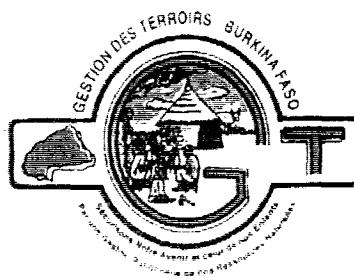
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'HYDRAULIQUE
ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

DEUXIEME PROGRAMME NATIONAL
DE GESTION DES TERROIRS
(PNGT2)

COORDINATION NATIONALE

01 BP 1487 OUAGADOUGOU 01
Tél. : 32.47.53/54 - Fax : 31.74.10



BURKINA FASO

Unit - Progrès - Justice

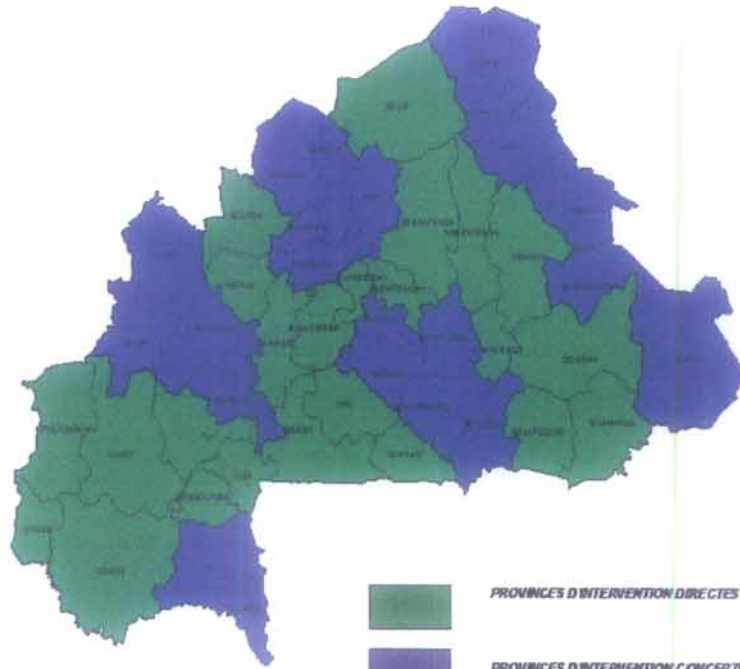
RAPPORT D'ACTIVITES

ANNEE 2002

Adopté par le Comité de Pilotage le 15 janvier 2003

Janvier 2003

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE DU PNGT 2



SIGLES ET ABREVIATIONS

AOI	:	Appel d'Offres International
AON	:	Appel d'Offres National
BDLB	:	Base de Données sur les Localités du Burkina
BDOT	:	Base de Données de l'Occupation des Terres
BDSE	:	Base de Données sur le Suivi-Evaluation
BNDT	:	Base Nationale des Données Topographiques
CAP	:	Centre Agricole Polyvalent
CA/PDL	:	Cellule d'Appui aux Programmes de Développement Local
CCTP	:	Cadre de Concertation Technique Provincial
CECI-Canada	:	Centre d'Etudes et de Coopération Internationale - Canada
CIVGT	:	Commission Inter-Villageoise de Gestion des Terroirs
CN/PNGT2	:	Coordination Nationale du PNGT2
CNCPDRD	:	Cadre National de Concertation des Partenaires du Développement Rural Décentralisé
CND	:	Commission Nationale de Décentralisation
CONAGESE	:	Conseil National de Gestion de l'Environnement
CP	:	Coordination Provinciale
CPAF	:	Centre Permanent d'Alphabétisation Fonctionnelle
CPAM	:	Commission Provinciale d'Attribution des Marchés
CTA	:	Centre de Coopération Technique Agricole et Rural
CVGT	:	Commission Villageoise de Gestion des Terroirs
DAPF	:	Direction des Aménagements Pastoraux et du Foncier
DC	:	Diagnostic Conjoint
DGD	:	Direction Générale de la Décentralisation
DGDCL	:	Direction Général du Développement des Collectivités Locales
DOS	:	Document d'Orientation Stratégique
DPCLR	:	Direction de la Promotion Coopérative et de la Législation Rurale
ECOPAS	:	ECOSystèmes Protégés en Afrique Soudano-Sahélienne (PARC W)
EE	:	Education Environnementale
EMP	:	Equipe Mobile Pluridisciplinaire
ENEF	:	Ecole Nationale des Eaux et Forêts
ENESA	:	Ecole Nationale d'Elevage et de santé Animale
FIL	:	Fonds d'Investissement Local
Ha	:	Hectare
INERA	:	Institut de l'Environnement de Recherches Agricoles
INSD	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie
LIPDHD	:	Lettre d'Intention de Politique de Développement Humain Durable
LPDRD	:	Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé
MATD	:	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
Nbre	:	Nombre
ONAPAD	:	Observatoire National de la Pauvreté et du Développement Humain Durable
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OPSF	:	Opération Pilote de Sécurisation Foncière
PANE	:	Plan d'Action National pour l'Environnement
PAN/LCD	:	Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification
PGT	:	Plan de Gestion des Terroirs
PNDRD	:	Programme National de Développement Rural Décentralisé

PNDSA2	:	Deuxième Programme National du Développement des Services Agricoles
PNGIM	:	Programme National de Gestion de l'Information sur le Milieu
PNGT2	:	Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRGE	:	Projet d'Appui au Renforcement de la Gouvernance Economique
PTA	:	Plan de Travail Annuel
RAF	:	Réorganisation Agraire et Foncière
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
S&E	:	Suivi-Evaluation
SCS	:	Sous-Commission Spécialisée
SILEM	:	Sahel Integrated Lowland Ecosystem Management
SP/CNCPDRD	:	Secrétariat Permanent du Cadre National de Concertation des Partenaires du Développement Rural Décentralisé
SSE	:	Service Suivi-Evaluation
TDR	:	Termes de Référence
TOD	:	Textes d'Orientation de la Décentralisation

AVANT-PROPOS	6
INTRODUCTION	8
1. BREVE PRESENTATION DU PROGRAMME ET RAPPEL DE SES OBJECTIFS	9
1.1 Présentation du PNGT2.....	9
1-2 Rappels des Objectifs du Programme.....	10
1-3 Présentation des objectifs des composantes.....	10
2. PRESENTATION DES RESULTATS AU TITRE DE L'ANNEE 2002	11
2.1. Résultats physiques.....	11
2.1.1. <i>Résultats physiques au niveau des Coordinations Provinciales</i>	11
2.1.2.1. Renforcement des capacités locales	13
2.1.2.2. Renforcement des capacités institutionnelles.....	13
2.1.2.3. Fonds d'Investissement Local (FIL).....	14
2.1.3. <i>Résultats physiques au niveau central (CN)</i>	15
2.1.3.1. Service d'Appui Technique	15
2.1.3.1.1. Planification locale	15
2.1.3.1.2. Concertation/capitalisation	16
2.1.3.1.3. Appui a l'éducation environnementale	18
2.1.3.1.4. Volet communication	19
2.1.3.1.5. Les activités de l'Opération Pilote de Sécurisation Foncière (OPSF).....	20
2.1.3.1.6. SILEM et biodiversité.	21
2.1.3.2. Service Administratif et Financier	23
2.1.3.2.1. La comptabilité :	23
2.1.3.2.2. La passation des marchés.....	24
2.1.3.2.3. La gestion du personnel.....	25
2.1.3.2.4. Difficultés rencontrées.....	25
2.1.3.3. Service Suivi Evaluation.....	26
2.1.3.3.1. Avancement de la sous composante.....	26
2.1.3.3.1.1. Suivi-évaluation des performances du PNGT2	26
2.1.3.3.1.2. Suivi des impacts.....	28
2.1.3.3.2. Situation financière.....	29
2.1.3.3.3. Conclusion	30
2.1.4. <i>Résultats des partenaires techniques</i>	30
2.1.4.1. La Commission Nationale de la Décentralisation (CND).....	30
2.2. Etat d'exécution financière du programme	31
3. PRESENTATION ET ANALYSE DES DECLENCHEURS	32
4. ANALYSE DES ECARTS /PERSPECTIVES	33
5. CONCLUSION	34

AVANT-PROPOS

Le premier rapport d'activités du Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT2) constitue l'élément fondamental de suivi des performances du Programme. Il rend compte non seulement des résultats obtenus en 2002 mais aussi des goulots d'étranglement et des pistes de solutions éventuelles pour corriger les insuffisances.

L'année a été marquée surtout par les activités de démarrage du programme :

1. Le recrutement et la formation du personnel des Coordinations Provinciales
2. Le lancement officiel en février 2002 du PNGT2 à Gourcy dans la province du Zondoma par son Excellence Monsieur le Président du Faso, traduisant ainsi tout l'intérêt et l'espoir que la Nation entière accorde au PNGT2.
3. Le lancement technique en avril 2002 à Ouahigouya, province du Yatenga consacrant ainsi le démarrage effectif des activités inscrites au titre du programme d'activités 2002.
4. L'installation des équipes provinciales.
5. La mise en route des procédures pour l'acquisition des équipements informatiques, du matériel roulant (motos et véhicules, etc.).

Les difficultés de tout genre ont jalonné cette première année de mise en œuvre du Programme. On citerait très sélectivement, la longueur des procédures administratives et financières dont l'impact rejaillit négativement sur l'acquisition des équipements ; les difficultés de trouver des infrastructures pour abriter les Coordinations Provinciales ; les difficultés de communication avec les Coordinations Provinciales.

Toutefois, des efforts ont été déployés par le PNGT2 et ses partenaires permettant ainsi la réalisation de résultats assez significatifs pour une période de démarrage.

La lutte contre la pauvreté, notamment rurale passe par un investissement personnel de chaque acteur du programme (agents du programme, partenaires techniques et financiers, Etat burkinabé, bénéficiaires, Comité de pilotage, partenaires techniques de l'Administration, projets et/ou programmes, communautés rurales).

C'est pourquoi, il est requis l'engagement de chacun et de tous. Pour ce faire, la concertation en vue de l'harmonisation des approches d'intervention auprès des communautés constitue à n'en pas douter un moyen sûr pour gérer efficacement les projets/programmes et utiliser de façon efficiente les ressources financières dont l'Etat bénéficie auprès de ses partenaires au développement. Le PNGT2 ne ménagera aucun effort pour jouer pleinement sa partition.

L'opérationnalisation du Cadre National de Concertation des Partenaires du Développement Rural Décentralisé (CNCPDRD) est un défi majeur pour l'harmonisation des approches et l'instauration de la concertation entre intervenants sur le terrain.

Les enseignements tirés de l'exercice 2002 seront exploités pour le compte de l'exercice 2003. D'ores et déjà, la réalisation des Diagnostics Conjointes (DC) et des Plans de Gestion des Terroirs (PGT) constitue une avancée significative pour l'élaboration du programme d'activités annuelle au titre de l'année 2003.

Aussi, 2003 devra-t-elle être une année charnière dans la vie du programme car elle verra la mise en œuvre effective des actions initiées par les communautés rurales, et ce, pour l'ensemble de la zone d'intervention directe du PNGT2.

Le Coordonnateur National

Jean Paul G. SAWADO

INTRODUCTION

La mise en œuvre du Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT2) s'inscrit en droite ligne dans la politique de décentralisation en cours au Burkina Faso. Le processus de décentralisation s'inscrivant lui-même dans la politique de développement durable dont les grandes orientations stratégiques et macro-économiques ont été dégagées par le Gouvernement du Burkina Faso. Parmi ces grandes orientations il faut retenir notamment :

- le Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE 1991-1994) ;
- la Lettre d'Intention de Politique de Développement Humain Durable (LIPDHD, 1995) ;
- la Loi portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF, révisée en 1996) ;
- les Textes d'Orientations de la Décentralisation au Burkina Faso (TOD, 1998) ;
- le Document d'Orientations Stratégiques (DOS, 1999) des secteurs de l'agriculture et de l'élevage ;
- le Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD, 2000) ;
- le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP, 2000) ;
- la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD, 2002).

C'est dans ce contexte que s'est exécuté la première année du PNGT2 qui a produit des résultats manifestes en dépit des goulots d'étranglement inhérents au démarrage de tout projet. Cette première année a produit des résultats intéressants surtout en terme de renforcement des capacités des communautés locales et des acteurs au niveau institutionnel (provincial). Cependant, l'absence de diagnostic conjoint (DC) et de plan d'aménagement des terroirs (PGT) notamment dans les nouvelles provinces d'intervention, n'a pas permis une exécution probante des actions programmées au titre du Fonds d'Investissement Local (FIL).

En effet, la philosophie d'intervention du PNGT2 consiste à renforcer les capacités des populations rurales pour les amener à prendre en charge leur développement. Les actions d'investissement sont en effet définies par les communautés rurales qui assurent leur mise en œuvre à travers les CVGT en ce qui concerne le guichet villageois et les CCTP en ce qui concerne le guichet provincial. C'est pourquoi, la fonctionnalité des différentes structures décentralisées fait partie intégrante des indicateurs dits «déclencheurs» pour apprécier l'efficacité du PNGT2 et assurer automatiquement le passage d'un cycle de cinq ans à un autre.

Le présent rapport fait le point de l'état de mise en œuvre du PNGT2 au titre de l'année 2002 sur un double plan, physique et financier, et ce, conformément aux cinq composantes qui le composent. Le rapport 2002 fait également un état de la coopération technique avec les partenaires techniques nationaux et internationaux, Commission Nationale de la Décentralisation (CND), Direction Générale du Développement des Collectivités Locales (DGDCL) et Centre de Coopération Technique Agricole et Rurale (CTA). La particularité du rapport 2002 est qu'il est essentiellement axé sur les provinces d'intervention directe.

1. BREVE PRESENTATION DU PROGRAMME ET RAPPEL DE SES OBJECTIFS

1.1 Présentation du PNGT2

Le Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT2) couvre l'ensemble du territoire national de la manière suivante :

- **27 provinces à intervention directe** où le PNGT2 met en œuvre son approche à travers des Equipes Mobiles Pluridisciplinaires de 3 à 4 cadres. Sur 19 Coordinations Provinciales prévues, 17 sont opérationnelles et couvrent une à deux provinces chacune. A ce jour, 24 provinces sont effectivement couvertes.
- **18 provinces d'intervention concertée** dans lesquelles interviennent déjà un ou plusieurs projets ou programmes. Dans ces provinces, il est prévu la signature de protocoles entre le PNGT2 et lesdits projets et programmes. Ils sont chargés de la mise en œuvre du protocole selon les procédures suivantes :
 - le PNGT2 met à leur disposition des moyens définis par le protocole ;
 - les projets et programmes mettent en œuvre les activités au profit des communautés, conformément à la démarche du PNGT2.

Toutefois, du fait de la nécessité préalable d'harmonisation des approches, l'intervention du programme dans les provinces d'intervention concertée n'est pas encore effective.

La stratégie d'intervention du programme repose essentiellement sur la participation/responsabilisation des communautés rurales et le partenariat avec toutes les institutions publiques et privées. Dans les zones d'intervention et au niveau national cette stratégie devrait permettre l'exécution de ses activités qui s'articulent autour de cinq (5) composantes :

- le renforcement des capacités locales ;
- le Fonds d'Investissement Local (FIL) ;
- le renforcement des capacités institutionnelles ;
- l'Opération Pilote de Sécurisation Foncière (OPSF) ;
- l'Administration, le suivi et la coordination du programme.

La première phase quinquennale du PNGT2 est financée par un collectif de bailleurs de fonds sous la coordination de la Banque Mondiale à hauteur de **73 040, 00 MF CFA**.

1-2 Rappels des Objectifs du Programme

L'objectif global du PNGT2 est de réduire rapidement la pauvreté rurale et de promouvoir un développement durable. Pour atteindre cet objectif global, trois **objectifs spécifiques** lui ont été assignés :

- développer les capacités en organisation et en gestion des villages et groupes de villages ;
- améliorer les conditions de vie des populations rurales par des investissements productifs et des infrastructures socio-économiques dans les campagnes du Burkina Faso ;
- préserver et restaurer les ressources naturelles des terroirs (eau, sol, végétation, faune).

1-3 Présentation des objectifs des composantes

Les objectifs des cinq composantes du PNGT2, tels que formulés dans le document cadre du programme sont consignés dans le tableau n°1 suivant .

Tableau n°1 : objectifs des composantes du PNGT2

COMPOSANTES	OBJECTIFS
Renforcement des capacités locales	Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des populations rurales par des activités de sensibilisation et de formation.
Fonds d'Investissement Local (FIL)	Financer la réalisation d'investissements productifs au profit des communautés de base au niveau des villages et à l'échelle de la province.
Renforcement des capacités institutionnelles	Financer : <ul style="list-style-type: none">• la formation, l'équipement et le fonctionnement des équipes de terrain et des prestataires de services ;• les activités d'appui à la concertation et à la décentralisation.
Opération pilote de sécurisation des droits fonciers.	Permettre à tous les usagers de terres rurales de disposer de droits fonciers stables et équitables.
Administration, suivi et coordination du programme.	Appuyer : <ul style="list-style-type: none">• la mise en place et le fonctionnement du cadre national de concertation pour le Programme National de Développement Rural Décentralisé ;• la coordination et la gestion du projet.

2. PRESENTATION DES RESULTATS AU TITRE DE L'ANNEE 2002

2.1. Résultats physiques

2.1.1. Résultats physiques au niveau des Coordinations Provinciales

Tableau n°2 : Synthèse des résultats physiques des composantes renforcement des capacités locales et institutionnelles

COMPOSANTES ACTIVITES	PREVISIONS	REALISATIONS	TE %
	2002	2002	
RENFORCEMENT DES CAPACITES LOCALES			49,60
Réalisation de PGT	655	565	86,26
Mise en place des CVGT	845	632	74,79
Information sensibilisation des communautés sur le PNGT2 (Nbre villages)	934	624	66,81
Formation technique des membres des CVGT en organisation de gestion (Nbre d'auditeurs)	1070	222	20,75
Alphabétisation des communautés, des CVGT (Nbre d'auditeurs)	11961	1422	11,89
Information communication des communautés (émissions radiophoniques, audio visuelles, théâtres)	29	26	89,66
2. RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES			81,91
Session de concertation capitalisation (CCTP)	158	48	30,38
Choix des écoles cibles (EE)	36	42	116,67
Mise en place des cellules relais (EE)	5	5	100,00
Formation des partenaires à la méthodologie de mise en place des CVGT (Nbre de participants)	27	27	100
Formation technique et méthodologique (GT, PGT)	43	49	113,95
Mise à disposition de livrets en langues nationales	30	30	100,00
Emissions radiophoniques	24	24	100,00

Source : Extrait de l'annexe n°1 (pour les détails, voir document annexe)

NB : Les structures centrales et décentralisées du PNGT2 jouent un rôle important dans l'exécution de ces deux composantes.

Tableau n°3: Synthèse des résultats physiques de la composante FIL

COMPOSANTE ACTIVITE	PREVISIONS	REALISATIONS	TE %
	2002	2002	
<i>FONDS D'INVESTISSEMENT LOCAL¹</i>			42,49
Réalisation cordons pierreux (ha)	3096	941	30,39
Réalisation de fosses fumières (Nbre)	5479	1046	19,09
Réalisation de puits à usage eau potable (Nbre)	36	3	8,33
Forage équipé à usage eau potable (Nbre)	20	7	35
Protection des berges (m)	75020	51500	68,65
Réalisation de parcs de vaccination (Nbre)	13	9	62,29
Reboisement collectif (ha)	192	120,25	62,63
Enrichissement de forêts et mise en défens (Nbre de plants)	3750	2500	66,67
Délimitation de forêts villageoises (km)	71	47	66,20
Aménagement des bas-fonds (ha)	134	4	2,99
CPAF (Nbre)	34	13	38,24

Source : Extrait de l'annexe n°1 (pour détail voir document annexe)

NB : La mise en œuvre de la composante FIL est du ressort des communautés rurales conformément à la philosophie d'intervention du PNGT2 qui s'appuie sur la responsabilisation accrue des acteurs à l'échelon décentralisé.

¹ La composante FIL est mise en œuvre par les communautés rurales à partir des Conventions signées d'accord partie entre elles et le PNGT2.

2.1.2. Analyse des résultats²

Le taux moyen global d'exécution physique du PNGT2 est estimé à **58,49%**. Il concerne les trois composantes ci-après :

- ◆ Renforcement des capacités locales (49,60 %),
- ◆ Renforcement des capacités institutionnelles (86,39 %),
- ◆ Fonds d'Investissement Local (42,49 %).

2.1.2.1. Renforcement des capacités locales

Les taux d'exécution en formation technique des membres des CVGT (20,75 %) et en alphabétisation des communautés (11,89 %) sont faibles. L'installation des Coordinations Provinciales, et le lancement technique du programme (avril 2002) n'ont pas permis le démarrage de ces activités. L'alphabétisation commence en janvier dans la plupart des régions sous forme de session unique et les formations techniques doivent se dérouler avant le mois de mai à cause de l'installation de la saison pluvieuse.

Le taux d'exécution moyen pour l'ensemble de la composante est estimé à environ **49,60 %**. Cependant, on note que **86,26%** des villages disposent d'un PGT réalisé en 2002 et **74,79 %** des villages disposent d'une CVGT.

A la lumière des résultats ci-dessus, on peut conclure du volet «appui à la réalisation des DC, PGT et mise en place des CVGT», que le bilan au titre de l'année 2002 est satisfaisant. En effet, les actions de renforcement des capacités locales sont un préalable à la bonne mise en œuvre du Programme dont la philosophie d'intervention est bâtie sur la responsabilisation des communautés rurales. C'est pourquoi, l'ensemble des Coordinations Provinciales a mis l'accent sur les activités d'information, de sensibilisation et de communication.

Le même constat peut être établi pour le volet «formation des communautés et des CVGT». En effet, un processus de communication tous azimuts est enclenché au profit des communautés locales à travers des actions d'information/sensibilisation à partir des contacts de proximité et à partir des émissions radiophoniques et audiovisuelles. Ces actions visaient à assurer une large information des communautés rurales sur la stratégie et la philosophie d'intervention du PNGT2. Il est apparu nécessaire de permettre aux bénéficiaires potentiels des actions du PNGT2 de s'approprier la démarche y afférente afin qu'ils puissent à leur tour jouer le rôle qui est le leur.

Pour cette année 2002, la quasi-totalité des activités s'est recentrée dans la zone d'intervention directe du PNGT2. Par ailleurs, les réflexions sont en cours pour déterminer les modalités pratiques de mise en œuvre des activités dans les zones dites à «intervention concertée». La difficulté à ce jour réside dans le choix et l'acceptation des procédures par toutes les parties prenantes, impliquées dans la gestion des fonds.

2.1.2.2. Renforcement des capacités institutionnelles

Au titre de la concertation/capitalisation, on relève que **75%**³ des sessions de concertation/capitalisation des CCTP ont pu se tenir.

² Certains taux utilisés dans l'analyse ne figurent dans les tableaux 1 à 3. Il faut se référer à l'annexe 1 pour les détails.

³ Cf. annexe n°1.

Le volet «éducation environnementale», enregistre une avancée significative relative au choix des écoles cibles (116,67 %). Cent pour cent (100 %) des cellules relais prévues ont été effectivement mises en place. Elles ont bénéficié de formation dans 25 % des cas (voir annexe n°1).

Des sessions de formation ont été organisées au profit des partenaires afin de renforcer leurs capacités sur la méthodologie de mise en place des CVGT (113,95 % en terme de taux d'exécution). Des outils de communication ont été traduits en langues nationales et mis à la disposition des communautés rurales (100 %).

En outre, des émissions radiophoniques de sensibilisation et d'information ont été réalisées et diffusées à l'endroit des partenaires institutionnels et des représentations théâtrales sur des thèmes spécifiques de la Gestion des Terroirs (GT) ont été présentées.

Dans l'ensemble, on enregistre un taux moyen d'exécution de l'ordre de 86,39 %, et ce, au titre des activités programmées et effectivement exécutées.

2.1.2.3. Fonds d'Investissement Local (FIL)

Les investissements prévus au titre de l'année 2002 dans les anciennes provinces du PNGT1 et des prévisions budgétaires faites pour les nouvelles provinces d'intervention du PNGT2 ont connu un taux d'exécution relativement faible. Ceci s'explique principalement par le fait que l'année 2002 est l'année de démarrage des activités du programme. Outre l'installation des équipes sur le terrain, il fallait assurer leur équipement en matériel roulant et en matériel informatique. De plus, au démarrage du programme certaines activités n'étaient plus réalisables sur le terrain en raison de la proximité de la saison pluvieuse.

Le taux moyen d'exécution est estimé à environ 42,39 %. Seules les activités relatives à l'environnement (reboisement collectif, délimitation de forêts, enrichissement de forêts, etc..) et à l'appui à la production animale enregistrent un bon taux d'exécution.

On note que le FIL a été exécuté au niveau des anciennes provinces d'intervention du PNGT1. Il s'est agi de la poursuite et la consolidation des activités de gestion des terroirs par une responsabilisation plus accrue des communautés de base.

En ce qui concerne les nouvelles provinces d'intervention directe, le bilan est faible étant entendu qu'elles ne disposaient pas encore de DC et PGT ni de CVGT.

Dans les provinces d'intervention concertée, le PNGT2 est à la recherche d'une formule pour l'opérationnalisation des actions. A ce sujet, des actions de concertation avec les opérateurs ont été initiées. Au cours de cette année un seul protocole d'accord a été signé avec le PAGEN en vue d'assurer le financement de la ligne Investissement local de ce projet. Des démarches sont en cours avec le PADL2 pour le même type d'investissement.

Les activités du FIL ont été exécutées suivant deux guichets :

- Guichet villageois :

Au total 433 micro-projets ont été exécutés dans 173 villages répartis dans 8 provinces pour un montant prévisionnel de 355 204 100F CFA

Un audit technique et financier des conventions de cofinancement avec les Communautés de base est en cours de réalisation et permettra de tirer les enseignements nécessaires y afférents.

- Guichet provincial :

Les investissements provinciaux ont connu le plus grand retard de mise en œuvre. Cela s'explique par le fait que les Commissions Provinciales d'Attribution des Marchés (CPAM) n'étaient pas suffisamment outillées pour assurer le lancement des appels d'offres, le dépouillement et l'analyse de ces offres.

A cela, il faut ajouter le temps relativement long qui a été utilisé pour s'expliquer la philosophie du PNGT2 aux différents acteurs de terrain. La conséquence qui en a découlé a été l'impossibilité de mener à temps des DC et d'élaborer des PGT aux fins d'identification des actions prioritaires dont le financement rendrait visibles les investissements effectués par le PNGT2 dans les villages identifiés 2002.

Pour résumer, l'exécution des activités au niveau des dix sept coordinations provinciales suscite les enseignements ci-après :

- ✓ Le taux d'exécution de la composante « renforcement des capacités institutionnelles est d'un bon niveau (environ 81,91%). Ce taux confirme la philosophie d'intervention du PNGT2 basée sur la responsabilisation des acteurs au niveau décentralisé pour assumer la lutte contre la pauvreté rurale. C'est pourquoi, l'ensemble des coordinations provinciales a exécuté des activités de formation en vue du renforcement des capacités des CCTP, des CVGT, etc.
- ✓ Le deuxième élément important est relatif au niveau acceptable du taux d'exécution des activités relatives au renforcement des capacités des communautés (environ 49,60%). A l'intérieur de cette composante, (on enregistre d'assez bons taux de réalisation) des PGT (86,26%) et mise en place des CVGT (74,79%).
- ✓ Enfin, il faut relever le taux d'exécution relativement faible du FIL. Cette composante n'a effectivement pas connu un début d'exécution dans les nouvelles provinces d'intervention du PNGT2.

2.1.3. Résultats physiques au niveau central (CN)

Les activités au niveau de la coordination nationale sont exécutées par les différents services que l'organigramme du programme a identifiés, à savoir : le Service d'Appui Technique, le Service Administratif et Financier et le Service Suivi et Evaluation. Ces activités ont été pour l'essentiel centrées sur les appuis aux coordinations provinciales dans le cadre de la mise en œuvre de leurs programmes annuels respectifs. Cependant, il est important de noter que l'ensemble des activités conduites à partir du niveau central et par les partenaires techniques s'insèrent dans la composante renforcement des capacités institutionnelles..

2.1.3.1. Service d'Appui Technique

2.1.3.1.1. Planification locale

Appui à la mise en place des commissions villageoises de gestion des terroirs (CVGT).

Au cours de l'année 2002, le Service d'Appui Technique, dans le cadre de l'appui à la planification locale a appuyé les différentes Coordinations Provinciales pour l'élaboration des documents de base pour le recrutement de prestataires privés en vue de la réalisation de Plans de Gestion des Terroirs (PGT) et la mise en place des CVGT dans les villages. Il s'agit notamment des termes de référence dont les contenus ont été harmonisés en respectant toutefois les spécificités provinciales.

A ce jour, toutes les Coordinations Provinciales disposent de Termes De Référence (TDR) harmonisés. Ces documents ont permis le recrutement de bureaux d'études, d'ONG ou d'associations pour l'appui des populations dans le domaine de la planification locale.

Appui au développement des capacités institutionnelles.

Au cours de l'année 2002, dans le cadre de l'appui à la planification locale, la Coordination Nationale a élaboré une stratégie de mise en place des CVGT dans les villages. Elle donne des indications sur les étapes importantes, les activités à réaliser par étape et les différents acteurs concernés pour un appui efficace à la mise en place des CVGT conformément à l'arrêté conjoint. En outre, elle propose à titre indicatif, un modèle de règlement intérieur de CVGT.

Ces appuis ont été réalisés à travers des ateliers provinciaux animés par la Coordination Nationale. Les ateliers se sont déroulés suivant le tableau en annexe.

2.1.3.1.2. Concertation/capitalisation

Bilan des activités de concertation provinciale

Le bilan des réalisations des différents CCTP se présente ainsi qu'il suit :

- Quarante quatre (44) sessions ordinaires ont été organisées et tenues par les CCTP. Les thèmes traités ont porté sur : la présentation du deuxième Programme National de Gestion des Terroirs, la planification des activités pour la campagne 2002, le choix des villages pour la première année d'intervention du PNGT2, l'adoption de textes organiques pour le fonctionnement du CCTP (règlement intérieur, la stratégie d'élaboration des plans de développement), etc.

Outre les sessions ordinaires, les CCTP ont initié des rencontres autour des aspects suivants :

- ◆ Atelier de formation sur la stratégie de mise en place des CVGT ;
- ◆ Communication sur la RAF ;
- ◆ Etude sur le fonctionnement du CCTP ;
- ◆ Présentation des activités du CCTP ;
- ◆ Atelier de réflexion sur la concertation au niveau départemental ;
- ◆ Le programme multisectoriel de lutte contre le Sida.

Dans la mise en œuvre des activités, des protocoles ont été conclus pour :

- ◆ L'appui à la mise en place des CVGT ;
- ◆ La supervision de l'élaboration des PGT.

Bilan des activités de concertation régionale

Les réalisations au niveau de la concertation régionale se résument à :

- L'appui à l'élaboration/réajustement des programmes d'activités des DREP du Sahel, du Centre-Est, de l'Est, du Centre, du Centre-Nord, de l'Ouest et du Sud-Ouest. Cette activité a permis à sept (7) DREP sur les dix (10) d'élaborer et d'acheminer leur programme d'activités au niveau de la Coordination Nationale du PNGT2. Ce qui a permis d'initier certains appuis à ces structures ;

- L'acquisition en cours des moyens logistiques et des équipements informatiques ; cette activité a connu un léger retard dans les livraisons compte tenu des problèmes que rencontrent les fournisseurs dans le transit du matériel.
- La mise à disposition des fournitures de bureau.
- L'organisation et la tenue d'un atelier sur la dynamisation de la concertation régionale à Tenkodogo ; cet atelier a permis de faire le bilan de la campagne 2002, d'analyser surtout les difficultés rencontrées et de réfléchir sur les mécanismes à mettre en œuvre pour assurer des résultats meilleurs en 2003. A cet effet, l'atelier a permis aux responsables des DREP de s'approprier des mécanismes et procédures de mise en œuvre des activités d'appui à la concertation.

Activités de la gestion combinée terroirs / zones pastorales

Des rencontres de travail à Bobo-Dioulasso, Orodara, Fada N'Gourma et Pama ont permis de clarifier la gestion combinée terroirs / zones pastorales pour tous les partenaires techniques (services techniques, administration générale, ONG) directement impliquées dans la mise en œuvre de ce volet. Elles ont abouti à :

- la signature d'un protocole d'exécution avec la DAPF pour l'élaboration du plan de gestion de la zone pastorale du CEZIET dans le Kéné Dougou ;
- l'inscription d'actions à réaliser dans les zones pastorales de Yarkanré (Kouritenga), de Matiacoli (Gourma), de Kabouanga (Kompienga), de Diassara (Bougouriba) et Toéni-Gomboro (Sourou).

2.1.3.1.3. Appui à l'éducation environnementale

Point des réalisations

Les réalisations sont consignées dans le tableau ci – après :

Tableau n°4 : Synthèse des activités en éducation environnementale

DESIGNATION	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX D'EXECUTION En %
1-Volet écoles primaires			
Ateliers d'informations avec les partenaires des DPEBA et de l'environnement	08	10	125%
Suivi appui du PNGT aux CPI	-	-	-
Appui institutionnel aux DPEBA	08	05	62,5
Relecture du guide de l'enseignant		En cours	-
2- Volet écoles professionnelles			
Formation des formateurs des écoles professionnelles	05	03	60
Voyages d'études des stagiaires des écoles professionnelles	05	02	40
Suivi appui du PNGT aux écoles professionnelles	-	-	-
3- Volet Université			
Réflexion autour des possibilités d'insertion du module gestion des terroirs dans certaines facultés	-	-	-

Volet écoles primaires :

Les ateliers : initialement prévus pour les anciennes provinces, les ateliers ont aussi touché les nouvelles provinces; là où les ateliers n'ont pas pu se tenir, l'analyse de l'état des lieux a permis de faire le point sur l'éducation environnementale au niveau des écoles et de dégager les perspectives.

Le suivi appui du PNGT aux CPI : cette activité n'a pas eu lieu du fait du démarrage tardif du volet; aussi, l'accent a été mis pour cette année sur l'information et la concertation avec les partenaires sur la stratégie de mise en œuvre du volet éducation environnementale du PNGT2.

L'appui institutionnel aux DPEBA : cinq (05) protocoles d'exécution ont été signés avec les DPEBA des provinces de la Gnagna, du Ioba, de la Bougouriba, du Ziro, de la Sissili pour mener des activités d'animation dans les écoles retenues en 2002. L'objet de cette activité était d'œuvrer à une meilleure compréhension de la stratégie en matière d'éducation environnementale par les enseignants, les élèves, les parents d'élèves et les personnes ressources du milieu.

La relecture du guide de l'enseignant : un protocole d'exécution avec le ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (MEBA), notamment la direction de la recherche et du développement pédagogique (DRDP), a été signé afin de revoir le document dans son ensemble, d'améliorer le contenu, proposer des directives pédagogiques pour une meilleure prise en compte de la stratégie nationale en matière d'éducation environnementale et de la politique d'éducation.

Volet écoles professionnelles

La formation des formateurs des écoles professionnelles : des écoles professionnelles notamment l'ENEF /Dindéreso, CAP /Matourkou, ENESA /Ouagadougou ont bénéficié des formations sur la gestion des terroirs; au total, 75 élèves stagiaires, 7 formateurs de ces écoles ont participé à ces formations. Des concertations avec l'administration de ces écoles sont à envisager pour l'intégration effective du module dans les programmes.

Les voyages d'études des stagiaires des écoles professionnelles : deux écoles professionnelles du secteur rural ont bénéficié de l'appui du PNGT2 pour des voyages d'études dans les sites du PNGT2; il s'agit de l'ENEF /Dindéreso et de l'ENESA /Ouagadougou.

Volet Universités

La réflexion sur la stratégie à mettre en œuvre pour la prise en compte du module gestion des terroirs dans l'enseignement supérieur a été engagée; pour cela, des correspondances ont été adressées aux universités de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso ; l'Unité de Formation et de Recherche des sciences juridiques et politiques a, pour l'instant, manifesté son intérêt pour le projet.

Genre - VIH/SIDA

Afin de participer à la promotion du genre et de contribuer à la lutte contre le VIH /Sida, des activités de formations sur les outils d'analyse selon le genre et le VIH /Sida sont envisagées à la période de novembre décembre au profit des partenaires du PNGT2. Il s'agit précisément des ONG locales pour d'une part renforcer leurs compétences dans l'exécution de leurs propres activités relatives au domaine et d'autre part, pour l'accompagnement que ces structures pourraient apporter au PNGT2.

Le PNGT a également appuyé le ministère de l'Agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques pour l'élaboration de son plan annuel de lutte contre le VIH /Sida.

2.1.3.1.4. Volet communication

Point des réalisations

- De la diffusion de l'information pour le grand public.
Indépendamment de la couverture médiatique relative aux lancements officiel et technique du programme, diverses actions centrées sur l'information sensibilisation des acteurs ont été exécutées à travers les média. Il s'agit de :
 - la production et la diffusion de spots radio et télé ; d'émissions par la Radiodiffusion Nationale du Burkina, la Télévision Nationale du Burkina et la Radio Rurale du Burkina, Radio France Internationale, le service francophone de la B. B C ;
 - la production d'articles de presse publiés dans Sidwaya, l'Observateur Paalga, Le pays, L'express du Faso, l'agence Reuters ;

- l'impression de dépliants, des agendas, des calendriers 2002 sur le PNGT2 ;
 - la publication régulière de cahiers dans le cadre du partenariat avec le Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA).
- De l'information/sensibilisation des communautés rurales de base sur le PNGT2 et les modalités de constitution, d'organisation, de fonctionnement ainsi que les attributions des commissions villageoises de gestion des terroirs (CVGT).

En collaboration avec la Radio régionale de Bobo-Dioulasso et la Radio rurale du Burkina, des émissions radiophoniques traitant de la mise en place des CVGT ont été produites et diffusées en dix (10) langues nationales représentatives de l'ensemble des zones d'intervention du PNGT2. Dans le cadre de la communication de proximité, ces émissions ont été enregistrées sur cassettes audio et mises à la disposition des coordinations provinciales pour diffusion sur les radios locales associatives, confessionnelles, commerciales ou communautaires de leur ressort territorial et dont la plus part émettent en modulation de fréquence.

D'autres supports de communication ont été utilisés pour atteindre les communautés rurales. Il s'agit de :

- ◆ la confection sur du tissu de plus de deux cent cinquante (250) cartes des terroirs au profit de certaines provinces ;
 - ◆ la création avec la troupe "*Théâtre de l'espoir*" de deux (2) pièces de théâtre - forum au profit des communautés de base portant respectivement sur la philosophie du PNGT2 et les mécanismes de mise en place des CVGT ;
 - ◆ l'impression des outils de communication de proximité sur les procédures de passation des marchés à l'usage des communautés rurales.
- De la communication dans les coordinations provinciales
Dès leur prise de service, les coordonnateurs provinciaux ont, conformément à leur Lettre de Mission, nommé des responsables pour les différents volets telle que la communication. Ces différents responsables de la communication ont pu effectivement conduire les activités de communication notamment l'information et la sensibilisation des communautés de base, et ce, conformément au plan de communication que dispose chacun des chargés du volet communication au niveau des coordinations provinciales.

2.1.3.1.5. Les activités de l'Opération Pilote de Sécurisation Foncière (OPSF)

Point des réalisations

Les réalisations de l'Opération Pilote de Sécurisation Foncière peuvent être synthétisées ainsi qu'il suit :

- constitution d'un fond documentaire sur les questions foncières

La démarche a permis de disposer de deux fichiers :

- un fichier des références bibliographiques sur le foncier disponible dans les centres de documentation au Burkina Faso ;
- un fond documentaire sur le foncier disponible à la documentation du PNGT2 (textes, lois, études et expériences du Burkina et d'autres pays).
- production du guide d'orientation.
 - Le guide d'orientation de l'OPSF a été élaboré, amendé et corrigé au niveau du PNGT2.
- suivi de la mise en place de la Commission Nationale sur la Sécurisation Foncière (CNSF).
 - La commission a été mise en place, il reste à la faire fonctionner.
- constitution du dispositif d'appui et de suivi.
 - Les termes de référence (TDR) et le Protocole cadre avec le Groupe de recherche et d'action sur le foncier (GRAF) ont été préparés.
- préparation de la sensibilisation rapprochée.
 - Les TDR ont été produits pour la pièce théâtrale.
- renforcement de l'équipe de la composante.
 - Les TDR pour le recrutement des animateurs spécialisés ont été élaborés.
 - Un membre des EMP de chaque province d'intervention a été responsabilisé pour les activités de l'OPSF.
- Voyage d'études.
 - Un voyage d'étude a été effectué au Niger.

2.1.3.1.6. SILEM et biodiversité.

Point des réalisations

Les réalisations au titre du SILEM et de la biodiversité concernent les points ci-après :

Diversité biologique et gestion des ressources forestières ;

- Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de gestion des ressources forestières, sept (7) protocoles d'exécution avec les Directions Provinciales et Régionales de l'Environnement ont fait l'objet d'analyse et d'échanges avec les coordinations provinciales du Houet, du Kéné Dougou, de la Bougouriba et du Kourittenga pour leur finalisation. Ils concernent principalement l'appui des communautés à la conduite d'actions de restauration du couvert végétal, la poursuite de l'exploitation forestière des chantiers aménagés et les activités préparatoires à l'élaboration de plan d'aménagement et de gestion forestière.

- La cartographie de l'occupation des terres de la forêt classée du Tuy et des terroirs avoisinants est en cours en partenariat avec le « *Projet Confection d'outils cartographiques pour la gestion de l'environnement* », qui avait déjà entamé l'activité sans pouvoir l'achever par manque de moyens. A cet effet, un protocole d'exécution a été signé pour la conduite de ces activités. Ceci permettra de disposer d'outils de base pour l'évaluation des potentialités de ladite forêt et la planification des actions d'aménagement avec la participation des communautés riveraines.
- L'aménagement des forêts et plus spécifiquement celui des aires à potentialités fauniques utilisant le feu comme outil de gestion des habitats. Afin de mieux appréhender les paramètres écologiques et socio-économiques qui sous-tendent la pratique des feux par les communautés rurales ainsi que leurs impacts, un protocole d'exécution a été négocié et signé avec le CONAGESE pour la collecte des données biophysiques et socio-économiques dans le parc de Nazinga. Le suivi de la mise en œuvre de ce protocole a été effectué et la collecte des données est achevée. Le traitement des données et la rédaction de rapport est en cours.

Les études préparatoires du SILEM

- L'inventaire cartographique des bas-fonds, la collecte et la constitution de la base de données biophysiques et socio-économiques sur les plaines et bas-fonds se sont poursuivies au cours de la campagne et les résultats sont disponibles.
- La numérisation des bas-fonds des régions du plateau central, de l'Est et du Sahel est achevée et les résultats ont été livrés au PNGT2.
- Le rapport de l'étude sous-régionale sur les possibilités de partenariat Nord-Sud pour la gestion intégrée des écosystèmes et la mise en œuvre du protocole de Kyoto, notamment pour les aspects relatifs à la séquestration du carbone est disponible.
- L'inventaire de l'agrobiodiversité au niveau des écosystèmes des bas-fonds et des plaines de la zone du projet a été réalisé et les résultats de l'étude sont disponibles.
- L'étude sur l'état des lieux et les potentialités dans les activités relevant des domaines du FEM au Burkina Faso est achevée et le rapport final est disponible.
- Le document provisoire de formulation du projet SILEM est disponible.
- L'élaboration des documents complémentaires pour prendre en compte le SILEM dans le manuel d'exécution, le manuel des procédures administratives et financières puis les tableaux de coûts est achevée et les documents ont été transmis à la Banque Mondiale pour la poursuite de la préparation du projet.
- L'étude d'impact environnemental et social ainsi que la définition d'indicateurs complémentaires pour le suivi d'impacts environnementaux sont réalisées.

2.1.3.2. Service Administratif et Financier

Le Service Administratif et Financier (SAF) assure la fonction administrative, comptable et financière du Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT2). Ses fonctions recouvrent :

- La tenue de la comptabilité générale et analytique ;
- Le suivi budgétaire ;
- La gestion des marchés ;
- La gestion des stocks ;
- La gestion du personnel ;
- La production de documents comptables et financiers ;
- La gestion des immobilisations.

2.1.3.2.1. La comptabilité :

Mise à jour de la comptabilité

Après la mise en place du nouveau logiciel de gestion TOMPRO sous WINDOWS intervenue en juillet 2002, le service comptable s'est attelé à la mise à jour de la comptabilité aussi bien au niveau de la Coordination Nationale que dans les cinq (5) centres de comptabilité.

Au 30 novembre 2002, la situation générale est satisfaisante malgré quelques retards observés dans la transmission des données des centres de comptabilité à la Coordination Nationale.

La situation consolidée au 30/09/2002 est disponible. La situation au 31/12/2002 est attendue pour une consolidation des données de toute l'année.

Elaboration de Demandes de Retrait de Fonds (DRF)

Trois (3) Demandes de Retrait de Fonds ont été élaborées pour un montant total de **trois cent quatre vingt un millions cinq cent cinquante mille cinq cent soixante quatorze (381.550.574) Francs CFA.**

La situation détaillée est jointe en annexe.

Un appel de fonds sur le financement Danois d'un montant de **deux cent quatre millions sept cent dix mille neuf cent cinquante neuf (204.710.959) Francs CFA** a été élaboré en collaboration avec le service suivi évaluation et transmis à l'Ambassade Royale de Danemark le 08 avril 2002. Le montant demandé a été viré dans notre compte bancaire le 17 avril 2002.

Vingt trois (23) demandes de reconstitution de compte des centres de comptabilité d'un montant de **cinq cent quarante quatre millions cent quarante quatre mille cent soixante onze (544 144 171) Francs CFA** reçues des centres de comptabilité ont été traitées.

Formations

Une restitution du manuel de procédures administratives et comptables a eu lieu le lundi 08 avril 2002 à la Coordination Nationale. Au cours de cette séance de restitution, le cabinet Pricewaterhouse Coopers, chargé de l'élaboration du manuel a fait une présentation succincte des différentes procédures de suivi d'échanges avec l'ensemble des comptables du Programme qui prenaient part à la rencontre. Des observations de forme et de fond ont été faites en vue d'enrichir le document. Ces observations ont été transmises par correspondance au cabinet pour prise en compte dans la version finale du manuel.

Une formation sur l'utilisation du logiciel SUCCESS a été initiée au profit des comptables. Cette formation a permis aux comptables de s'imprégner des codifications comptables et budgétaires du Programme et de se familiariser avec le logiciel de gestion SUCCESS. Les comptables ont par la suite été initiés à l'utilisation du nouveau logiciel de gestion TOMPRO WINWOWS. Cette formation qui s'est déroulée du 22 juillet au 05 août 2002 a permis à l'ensemble des agents du Service Administratif et Financier de se familiariser avec le logiciel de gestion intégrée de projet TOMPRO WINDOWS acquis en remplacement de SUCCESS qui n'était pas adapté aux besoins d'informations du PNGT2.

Des journées de réflexion et d'échanges sur le processus d'élaboration du budget du PNGT2 ont été organisées à Bobo-Dioulasso du 15 au 17 octobre 2002 pour fixer les normes et les méthodes de présentation des projets de budgets des services partenaires et des Coordinations Provinciales, de définir les documents justificatifs à fournir à l'appui des projets de budgets et d'adopter un canevas d'élaboration budgétaire.

Mission d'audit des comptes

A la demande de la Banque Mondiale, le service comptable a élaboré un chronogramme de mise en œuvre des recommandations issues de l'audit des comptes au 31/12/1999 et 31/12/2000. Il a reçu également du 15 mai au 15 juin 2002, une mission d'audit des comptes au 31/12/2001 conduite par le Cabinet de Gestion Informatique et Comptable (CGIC). Les rapports provisoires du cabinet ont été reçus le 25 juin 2002 et transmis à la Banque Mondiale pour approbation. Les rapports définitifs élaborés par le cabinet après observations du PNGT2 ont été transmis à la Banque Mondiale.

Mission d'inventaire des immobilisations du PNGT1

Suite à la recommandation de la mission d'audit des comptes au 31/12/1999 et 31/12/2000 relative à la gestion des immobilisations du Programme, un cabinet a été retenu pour l'inventaire des biens du PNGT1 au 31/12/2001. Il s'agit du cabinet Deloitte & Touche qui a effectué l'inventaire courant avril 2002 et déposé son rapport provisoire le 04 juin 2002. Les observations faites sur le rapport provisoire ont été transmises au cabinet pour finaliser le document.

2.1.3.2.2. La passation des marchés

La situation de l'exécution des marchés 2002 est résumé dans le tableau ci-dessous. Les détails de cette situation sont consignés dans le document annexe au présent rapport.

Tableau n°5 : Situation de l'exécution des marchés 2002

Désignation	Montant marché	Montant payé	Reste à payer
Marchés par AOI	1 334 969 384	0	1 334 969 384
Marchés AON	153 421 645	0	153 421 645
Marchés de services	145 699 640	100 389 640	45 310 000
Marchés par demande de prix	62 403 280	35 256 980	27 146 300
Total	1 696 493 949	135 646 620	1 560 847 429

3.1.3.2.3. La gestion du personnel

Les activités du chargé des ressources humaines durant l'année 2002 ont porté sur le recrutement du personnel, l'établissement des contrats de travail, le redéploiement du matériel de bureau dans les nouvelles Coordinations Provinciales, la conduite du transfert des véhicules du PSAN au PNGT et les prorogations des Importations Temporaires du parc du PNGT1.

Les recrutements de personnel

Le tableau ci-après fait état de la situation du personnel au 31 décembre 2002

Tableau n°6 : Situation du personnel au 30 novembre 2002

Structures	Effectif	Pourcentage (%)
Coordination Nationale	49	29
Coordinations Provinciales	120	71
Totaux	169	100

2.1.3.2.4. Difficultés rencontrées

Les principales difficultés rencontrées dans l'exécution des tâches au niveau du Service Administratif et Financier ont été constatées à la comptabilité. On peut citer entre autres :

- les dysfonctionnements du logiciel SUCCESS qui rendent difficile la saisie et le traitement des pièces comptables ;
- le manque de local approprié pour l'archivage des documents comptables ;
- les pannes fréquentes de la photocopieuse qui retardent le montage des dossiers de Demande de Retrait de Fonds (DRF).

Ces difficultés ont trouvé un début de solution avec le changement de logiciel envisagé courant troisième trimestre 2002, les aménagements en cours au sein de la Coordination Nationale et l'acquisition d'une nouvelle photocopieuse.

2.1.3.3. Service Suivi Evaluation

Les activités pour l'exercice 2002 du Service Suivi-Evaluation ont connu un début d'exécution timide, notamment au cours du premier semestre de l'année 2002. En effet, c'est pendant cette période que l'ensemble du personnel du PNGT2 (niveau central et niveau des Coordinations Provinciales) a été mis en place. Nonobstant ces difficultés, la sous-composante suivi-évaluation du PNGT2 a pu conduire un certain nombre d'activités relatives aux performances du PNGT2 et à son impact sur les trois domaines socio-économique, institutionnel et environnemental.

- Le personnel de la sous-composante est passé de deux cadres à quatre. Ce nouvel dispositif a permis au SSE d'être plus opérationnel sur le terrain avec pour principaux acquis :
 - En matière de suivi de l'exécution du programme, les activités importantes ont concernées : (i) la formation des agents chargés du suivi-évaluation des dix sept coordinations provinciales ; (ii) l'installation de la base des données informatisées du suivi évaluation (BDSE) dans deux coordinations provinciales (Kourittenga et Houet/Tuy) à des fins expérimentales; (iii) l'organisation d'une tournée générale dans l'ensemble des coordinations provinciales pour d'une part faire le point sur l'utilisation des différentes fiches (planification, rapports trimestriels, etc.), et d'autre part effectuer un premier toilettage de la nomenclature pour la codification des activités éligibles au Fonds d'Investissement Local (FIL) ; (iv) l'organisation d'un atelier pour l'harmonisation de la nomenclature de la BDSE ; (v) la formation des agents du PNGT2 à la manipulation du logiciel ACCESS et de la Base de Données du Suivi-Evaluation (BDSE).
 - En matière de suivi des impacts, les activités ont concerné la relance des dossiers « études de base » au niveau des trois domaines d'impact. (i) l'étude de base de l'impact sur les conditions de vie des ménages, avait été confiée à l'INSD pour la conduite des enquêtes sur la pauvreté rurale. Après analyse de l'approche méthodologique, le PNGT2 a décidé de passer par la procédure d'appel d'offres ouvert avec présélection afin de recruter un prestataire de haute qualification ayant une solide expérience dans les études sur les questions de pauvreté. Un autre prestataire devrait être recruté pour suivre l'exécution de cette activité et pour une exploitation approfondie des résultats qui seront obtenus ; (ii) le domaine d'impact environnemental, a enregistré une avancée significative dans la réalisation des études de bases à partir de la méthodologie élaborée avec le concours de GRAS et de CSE-Dakar. Des projets de termes de référence pour l'exécution des actions pouvant être menées avant la fin de l'année 2002 ont été réalisés et amendés par le comité de suivi ; (iii) en ce qui concerne le domaine d'impact institutionnel, après l'amendement des termes de référence pour l'élaboration d'un dispositif de suivi-évaluation de l'impact du PNGT2 sur les capacités des institutions locales, un prestataire a été recruté par la procédure d'appel d'offres restreint. Les résultats de l'étude sont attendus en début d'année 2003.

2.1.3.3.1. Avancement de la sous composante

2.1.3.3.1.1. Suivi-évaluation des performances du PNGT2

R 1 : Les données sur l'exécution sont collectées traitées et diffusées.

- Les chargés de suivi-évaluation et l'ensemble des équipes installées dans les coordinations provinciales ont identifié les premiers villages d'intervention et procédé à la sensibilisation et à l'information des communautés de base sur la démarche du PNGT2.

- Le personnel sur le terrain a été initié à l'utilisation des différentes fiches de collecte des données conçues par le service suivi-évaluation. A cet effet, le SSE a effectué une tournée d'inspection pour s'assurer que l'ensemble des acteurs commis à la collecte et au traitement de l'information s'était approprié les outils mis à leur disposition.
- La base des données de suivi-évaluation (BDSE) présentée à l'équipe de la Coordination Nationale du PNGT2 a été revue et améliorée suite à l'évaluation effectuée sur les deux sites pilotes (Bobo-Dioulasso et Koupéla). Cette dernière version prend en compte l'harmonisation de la nomenclature des activités éligibles au FIL. La fonctionnalité de la BDSE est conditionnée par l'acquisition du matériel informatique (commandé).
- Le processus de recrutement du personnel de suivi-évaluation des impacts est pratiquement achevé. Les agents ont pris service au cours des mois de juin et juillet 2002.
- Dans les dix sept Coordinations Provinciales, le dispositif de suivi de l'exécution est opérationnel. L'élaboration du premier rapport trimestriel couvrant la période avril-juin 2002 dont la synthèse a été faite par le SSE l'atteste.

R2 : Les bases de données thématiques sont régulièrement mises à jour

- Les cartes thématiques et les prises de vues aériennes ont été réalisées et livrées. Elles seront exploitées dans l'opérationnalisation du volet impact environnemental. Des contacts ont eu lieu avec des structures techniques telles que le Programme National de Gestion de l'Information sur le Milieu (PNGIM) et le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) pour la mise à jour de la Base des Données des Localités du Burkina (BDLB). L'opération consistera à élaborer une interface graphique entre la BDLB et la Base Nationale des Données Topographiques (BNDT). Le MATD a déjà élaboré un budget à cet effet et le prestataire a été identifié. Un comité technique est en voie de création pour suivre le déroulement de l'activité.

R3 : Les compétences en Suivi-Evaluation des acteurs impliqués dans l'exécution du PNGT2 sont développées

- Après le lancement technique, les Coordonnateurs et les responsables de suivi-évaluation des équipes du PNGT2 ont bénéficié d'une formation sur le remplissage des fiches de suivi-évaluation, et sur l'utilisation des outils de suivi participatif à l'usage des communautés de base. Le système est opérationnel sur le terrain avec les équipes. Cependant, il serait prématuré de dire que les acteurs maîtrisent parfaitement ces outils étant donné qu'ils n'ont pas eu à mener beaucoup d'activités qui nécessitaient l'utilisation de ces fiches. La mission d'inspection du SSE a permis de constater que certaines coordinations ont produit leurs rapports conformément au canevas des fiches.
- Le personnel du PNGT2 a été initié à la manipulation du logiciel ACCESS et de la Base de Données du Suivi-Evaluation (BDSE). Le SSE s'attachera les services d'un consultant informaticien pour assurer un suivi de proximité des coordinations provinciales dans le cadre de la fonctionnalité de la BDSE.
- Les prestataires ont été recrutés et formés à l'utilisation des fiches de suivi participatif. Ils ont animé des sessions de planification au profit des communautés rurales.

2.1.3.3.1.2. Suivi des impacts

R4 : Un dispositif d'évaluation d'impact sur les revenus, la pauvreté et les conditions de vie est avancé

- Le PNGT2 a opté d'utiliser la procédure d'appel d'offres ouvert après présélection pour le recrutement des prestataires devant conduire l'étude de base socio-économique pour l'établissement de la situation de référence du domaine d'impact sur les revenus, la pauvreté et les conditions de vie des ménages ruraux. Un spécialiste des questions sur la pauvreté sera recruté pour non seulement assurer le suivi de l'exécution des enquêtes dans le cadre du contrôle de la qualité du travail. Il sera l'intermédiaire entre le PNGT2 et le comité de suivi de ce domaine d'impact.

R5 : Un dispositif d'évaluation d'impact environnemental est avancé

- La méthodologie de suivi environnemental élaborée par le Centre de Suivi Ecologique de Dakar, Géographic Resource Analysis and Science du département de géographie de l'Université de Copenhague et deux (2) spécialistes nationaux est disponible.
- Rencontre avec les consultants nationaux ayant participé à l'élaboration du document technique pour une meilleure compréhension du processus ;
- Identification des actions qui peuvent être menées sur le reste de l'année 2002 ;
- Présentation du dispositif technique de suivi de l'impact environnemental à un atelier organisé par le PNGIM ;
- Rencontre préparatoire avec le PNGIM et l'INERA pour l'identification et le choix des sites de contrôle au sol ;
- L'élaboration des projets des termes de référence : (i) pour la réalisation de la Base de Données de l'Occupation des Terres (BDOT), (ii) pour l'acquisition des images NOAA pour la réalisation des cartes de tendances et de feux de brousse ;
- Tenue d'un atelier avec les partenaires du réseau PNGIM pour l'amendement et l'adoption des TDR pour l'élaboration de la BDOT, lancement du dossier d'appel d'offres restreint pour le recrutement des prestataires ;
- Organisation d'une formation en élaboration de la carte de tendance avec les images satellitaires NOAA ;
- Rencontre avec les autres projets intervenant dans le domaine et intéressés par la mise en œuvre du dispositif technique du PNGT2 (ECOPAS, projet feux de brousse et la Cellule d'Appui aux Programmes de Développement Local - CA/PDL -).

R.6 : Un dispositif d'évaluation d'impact des capacités institutionnelles déconcentrées est avancé.

Suite à l'approbation des TDR par la coopération danoise, le chargé du suivi de l'impact des capacités institutionnelles déconcentrées a initié un certain nombre d'activités :

- Identification des membres potentiels du cadre de concertation.
- Initiation de rencontres d'échanges et de travail avec des services et projets partenaires (PNDSA, DPCLR, CECI-Canada).
- Finalisation des TDR pour l'élaboration d'un dispositif de suivi-évaluation de l'impact du PNGT2 sur les capacités des institutions locales.
- Préparatifs de l'atelier de validation de ces TDR (TDR de l'atelier, programme, lieu, animation, etc.).
- Elaboration de TDR et recrutement de consultants pour l'élaboration du dispositif de suivi de l'impact des capacités institutionnelles décentralisées.
- Organisation d'un atelier par le comité restreint chargé du suivi de l'étude pour apprécier la méthodologie présentée par les prestataires. Les résultats sont attendus au cours du premier trimestre de l'année 2003.

R.7 : Les compétences des partenaires participant au Suivi-Evaluation des impacts du PNDRD sont développées.

Les activités de terrain impliqueront l'animation de la concertation sur le suivi-évaluation au niveau national. Déjà, on note la consolidation des relations avec le Programme de Renforcement de la Gouvernance Economique (PRGE) dans le cadre de l'Observatoire National de la Pauvreté et du Développement Durable (ONAPAD) et la cellule de suivi-évaluation des projets de développement local financés par les Pays-Bas. Il est à noter que le rapprochement avec la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) pour la réalisation d'une interface géographique permettant la représentation spatiale des données de la Base des Données sur les Localités du Burkina (BDLB) et de la Base Nationale des Données Topographiques (BNDDT).

Les relations entretenues avec ces différents partenaires se renforcent davantage et des perspectives de collaboration s'annoncent. Ils sont en effet intimement associés à l'ensemble des activités initiés par le PNGT2. Des axes de formation seront conjointement identifiés et exécutés dans un proche avenir.

Ces perspectives se préciseront davantage avec l'adoption par le Gouvernement de la *Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD)* en juillet 2002. Des rencontres sont prévues avec l'ensemble ces structures en vue de la préparation des textes devant régir le Secrétariat Permanent du Cadre National de Concertation des Partenaires du Développement Rural Décentralisé (SP/CNCPDRD).

La mise en place et le fonctionnement du CNCPNDRD dépend donc de l'évolution des textes constitutifs de base qui devront clarifier les attributions, le rôle des différents acteurs et les modalités de fonctionnement.

2.1.3.3.2. Situation financière

Dans l'ensemble le taux d'exécution de la campagne 2002 est faible. Cela est imputable en partie à la mise en place tardive de l'équipe en charge de l'animation du Service Suivi-Evaluation et surtout au démarrage tardif du programme. On enregistre un taux d'exécution de l'ordre de **30 %**.

2.1.3.3.3. Conclusion

La sous-composante a été négociée en février 2000 avec comme hypothèse majeure le démarrage du PNGT2 courant juin/juillet 2000. Le plan de financement de 2000-2004 devait s'exécuter de façon synchronisée avec l'ensemble du programme. Le retard accusé dans le démarrage du PNGT2 perturbe l'exécution de la sous-composante. Aussi sera-t-il nécessaire d'envisager un décalage de la programmation pour garder son objectif de suivi des activités et des impacts du programme. Cette programmation rendue nécessaire permettra de caler la période effective du projet sur celle de la première phase du PNGT2 est 2002 -2006.

L'année 2002 devra être considérée comme la première campagne d'exécution normale des activités de la sous-composante. Suivi-Evaluation du PNGT2. Cette période correspond en effet au démarrage effectif de ses activités. D'ailleurs, l'ensemble des études de base susceptibles d'établir la situation de référence au niveau des trois domaines d'impact est programmé pour l'année 2002, avec un léger décalage en 2003 pour certaines études étalées sur deux ou trois périodes. La lourdeur des procédures de recrutement des prestataires constitue un facteur exogène de risque pouvant perturber les calendriers élaborés par la sous-composante. Dans certains cas, l'utilisation de procédures accélérées pour lever certaines contraintes notamment temporelles (études saisonnières par exemple) s'avérera nécessaire.

2.1.4. Résultats des partenaires techniques

Au titre du renforcement des capacités institutionnelles, des partenaires techniques de l'administration nationale sont intimement associés à la mise en œuvre du PNGT2, et ce, dans le cadre du processus de décentralisation. Il s'agit de la Commission Nationale de la Décentralisation (CND) et de la Direction Générale de la Décentralisation (DGD). La présente section fait le point des activités programmées pour la campagne 2002.

2.1.4.1. La Commission Nationale de la Décentralisation (CND).

Avec l'adoption des Textes d'Orientation sur la Décentralisation (TOD), la mise en place du processus de décentralisation enregistre une avancée significative. En effet, la dynamique urbaine dudit processus est enclenchée avec les trente trois (33) communes urbaines gérées par des élus locaux. Le volet rural est en plein chantier et c'est ce qui justifie le partenariat entre la CND et le PNGT2. Le PNGT2 tout comme les autres projets de développement local appuie la CND pour l'amener à préparer la décentralisation en milieu rural à travers une meilleure structuration dudit milieu.

Point des activités au titre de l'année 2002

- Dans le cadre de l'identification des sites pilotes pour le test à petite échelle de la mise en place des Commissions Inter Villageoises de Gestion des Terroirs (CIVGT), la concertation a permis de proposer les zones d'intervention ci-après :
 - * le Sahel, avec pour zone d'intervention les villages encadrés par le Programme Sahel Burkina (PSB/GTZ) ;
 - * l'Est, avec les villages encadrés par le Programme Parc W (ECOPAS) et riverains de la forêt du Parc W (financement Union européenne) ;
 - * le Sud, avec les villages couverts par le projet GEPRENAF dans la Comoé ;

- * le Centre-Nord, avec les villages couverts par le PATECORE autour du lac Bam ;
- * le Centre-est, avec les villages couverts par le PNGT2 dans le Kouritenga.

La finalisation des résultats des sorties sur le terrain permettra de retenir les sites appropriés.

- A la fin du processus d'identification, la CND procédera au lancement des études appliquées des tests à petite échelle des CIVGT. D'ores et déjà, il est prévu l'élaboration des TDR qui seront soumis à l'amendement d'une commission ad hoc composée de la CND, du PNGT2, de la DGDCL, des projets et programmes des zones concernées et des autorités locales.
- Dans cette perspective, une stratégie de communication a été élaborée dans le cadre de l'information/sensibilisation des acteurs locaux (CVGT et CCTP) en vue de les amener à s'approprier le processus de décentralisation et à mieux appréhender les actions de développement. La démarche ici sera participative puisqu'elle impliquera les populations à la base à travers des relais locaux identifiés et formés à cet effet.
- Des actions de formation ont été initiées au profit des acteurs locaux. Elles portent sur les thèmes de la décentralisation et de la gestion des terroirs. Des prestataires privés ont été recrutés pour l'élaboration des modules.
- Enfin, dans le volet « Appui à la prospective sur la décentralisation en milieu rural », six (06) études régionales ont été réalisées. Elles ont permis aux acteurs locaux de donner leur avis sur la décentralisation d'une façon générale, mais aussi leur perception sur des questions essentielles laissées en suspens par les TOD. On peut citer la question du territoire de la commune rurale, le domaine foncier propre à la commune rurale, le mode électif, les ressources et budgets, le système d'appui technique et financier, les domaines de compétences de la commune rurale, etc. Des ateliers ont été organisés pour valider ces études et se pencher notamment sur les questions juridiques. Un atelier national est prévu pour dégager à partir des compromis régionaux, une définition type et consensuelle de la notion de *commune rurale*.

2.2. Etat d'exécution financière du programme

Le taux d'exécution financière est estimé à 24,18 %. Le taux devrait cependant connaître une augmentation sensible relative à la commande de l'équipement informatique et roulant pour **1.334.969.384 FCFA**. Les événements survenus en Côte d'Ivoire ont contribué à rallonger les délais de livraison, étant entendu que certains fournisseurs avaient choisi de faire transiter leurs marchandises par le port d'Abidjan. De plus, la première année a été consacrée à la formation des différents acteurs aux procédures de passation de marchés qui sont décentralisées au niveau du PNGT2.

3. PRESENTATION ET ANALYSE DES DECLENCHEURS

Tableau N°7: bilan de mise en œuvre des déclencheurs année 2002

DECLENCHEURS 2002		ETAT D'EXECUTION 2002		OBSERVATIONS
PREVISIONS (%)	OBJECTIF QUANTITATIF	QUANTITE	%	
10 % des villages disposent d'une CVGT fonctionnelle ⁴	200	632	316,00	Délai de reconnaissance officielle assez long ; PGT en cours d'approbation ; Ces deux éléments conditionnent la fonctionnalité des CVGT
0 % des villages sont regroupés en CIVGT	0	0	0,00	Néant
15 % des villages couverts disposent d'un PGT	300	565	188,33	
Etudes de base, formation et sensibilisation en direction des élus locaux				
Négociations et création du CNCPDRD				Les discussions au sein de l'Administration achoppent sur l'encrage institutionnel du SP/CNCPDRD, Les négociations se poursuivent (variable exogène)
Plan de réduction de la structure centrale du projet	33			la première année (2002) n'est pas concernée
75 % du budget est décaissé	7.326.169.450	1.673.879.961	17,14%	Le démarrage tardif du programme ; la vétusté du matériel roulant et de l'équipement informatique ; la lourdeur des procédures financières, etc. expliquent le niveau actuel des taux de décaissement et d'exécution du PNGT2 (30/10/02)
75% des activités programmes sont exécutées			52%	

Le tableau ci-dessus établit une corrélation entre les objectifs annuels et les résultats attendus. Ce sont les déclencheurs dont le niveau annuel est fixé de commun accord par les partenaires techniques et financiers et l'Etat burkinabé à travers l'accord de crédit.

⁴ Au stade actuel il n'existe pas d'indicateurs définis et validés de façon consensuelle pour apprécier la fonctionnalité d'une CVGT. Ces indicateurs seront définis dans le cadre de l'étude relative au suivi des impacts sur les capacités institutionnelles déconcentrés en cours.

4. ANALYSE DES ECARTS /PERSPECTIVES

Le tableau ci-dessous fait le récapitulatif des différents goulots d'étranglement qui ont été recensés au cours de l'année 2002. Aussi des pistes de solutions sont-elles envisagées pour corriger ces insuffisances afin de permettre au PNGT2 d'atteindre pleinement les résultats attendus annuellement.

Tableau n°8 : synthèse des difficultés et solutions

DIFFICULTES	SOLUTIONS/PERSPECTIVES
Le démarrage tardif du programme a constitué un handicap pour la réalisation intégrale du programme d'activités. Les PGT n'ont pas été disponibles à temps pour déclencher les investissements dans les nouvelles provinces d'intervention.	Veiller à l'adoption rapide des programmes et budgets de l'année par le comité de pilotage. NB : décembre au plus tard pour l'exercice à venir.
Décision tardive de la responsabilisation des provinces dans le choix des prestataires	Les provinces ont été pleinement responsabilisées à travers les CPAM.
La concentration des activités à la même période ne favorise pas le suivi rapproché des prestataires	Une meilleure programmation des activités est nécessaire pour l'année 2003.
Difficultés pour les populations de s'approprier les outils de la maîtrise d'ouvrage : langue, analyse des offres, recherche de prestataires, etc.	Mettre à contribution des personnes ressources locales (instituteurs, infirmiers etc.) Alphabétisation, formation, traduction des documents dans les langues locales.
Insuffisance de prestataires en quantité et en qualité dans les provinces.	Information, sensibilisation et formation des prestataires.
Le choix des villages sans terroirs limite la responsabilisation villageoise et entraîne parfois des conflits pour le contrôle et la gestion des ressources naturelles.	Prendre en compte cette dimension dans les critères de choix des villages d'intervention.
Le choix de villages peu peuplés ne permet pas la mobilisation de contribution financière de la population pour bénéficier d'investissements qu'elle juge prioritaires.	Envisager la flexibilité des normes pour permettre à ces villages de bénéficier du FIL. Encourager le regroupement des villages en CIVGT.
Absence de lignes budgétaires pour la réalisation des activités de communication et d'éducation environnementale dans les nouvelles provinces d'intervention	Prévision de lignes budgétaires dans les prochaines programmations budgétaires
Absence d'une stratégie de lutte contre le SIDA dans le cadre des activités mise en œuvre sur le terrain.	Nécessité de définir une stratégie qui prenne en compte les initiatives déjà en cours sur le plan national.
l'absence ou l'insuffisance de matériel informatique et de reprographie et l'état défectueux du matériel roulant limitent la capacité d'intervention des Coordinations Provinciales	Prendre des dispositions pour lever rapidement ces contraintes.
L'inexistence ou le non fonctionnement des cadres de concertation dans certaines nouvelles provinces d'intervention au démarrage du programme n'a pas permis de bénéficier à temps de la disponibilité et de la contribution de certains partenaires.	Poursuivre l'appui à la dynamisation et au fonctionnement des cadres de concertation techniques provinciaux.
Les déplacements des équipes dans les villages d'intervention sont limités par l'insécurité qui prévaut dans certaines provinces (attaques à main armée, vols, etc.)	

5. CONCLUSION

Au terme de la première année de mise en œuvre du PNGT2, plusieurs enseignements peuvent être tirés :

- ✓ Le programme a été lancé officiellement en février 2002 ;
- ✓ Le lancement technique consacrant le démarrage effectif des activités s'est déroulé en début avril 2002 ;
- ✓ Le premier semestre de l'année 2002 a connu le recrutement du personnel et l'installation effective des coordinations provinciales dans les dix sept provinces d'interventions directes.
- ✓ L'acquisition des équipements et du matériel informatique enregistre un retard lié d'une part à la longueur du circuit des procédures financières et d'autre part à la crise ivoirienne qui a compromis l'arrivée des acquisitions via le port d'Abidjan ;
- ✓ Le corollaire, c'est l'absence de matériel roulant et la vétusté du parc informatique rétrocedé par l'ex projet de sécurité alimentaire et de nutrition (PSAN). Toute chose qui n'a pas facilité le travail des équipes aussi bien au niveau provincial que central.

En dépit des difficultés ci-dessus citées, le programme annuel a enregistré un bon taux d'exécution dans l'ensemble. La motivation et la détermination du personnel à accomplir la mission qui lui est confiée sont autant d'éléments qui contribuent à expliquer le niveau d'exécution au titre de l'année 2002.

Les principaux niveaux décisionnels sont opérationnels. Il s'agit :

- * du niveau villageois avec la mise en place des commissions villageoises (70,60 %) et l'élaboration des PGT. Le guichet villageois sera effectivement et totalement fonctionnel au cours de l'année 2003 ;
- * du niveau provincial avec la dynamisation des CCTP ;
- * et du niveau national qui assure les tâches de programmation, de gestion et de suivi évaluation. La tenue régulière de la session annuelle du comité de pilotage constitue un indicateur de fonctionnalité.

Enfin, les principaux déclencheurs au titre de l'année 2002 sont d'un assez bon niveau.